

## LE SÉNAT

Le jeudi 20 janvier 1994

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Traduction]

### L'HONORABLE DOUGLAS D. EVERETT

#### DÉMISSION DU SÉNAT—ANNONCE ET HOMMAGES

**L'honorable Douglas D. Everett:** Honorables sénateurs, je prends la parole pour vous annoncer que je quitte, aujourd'hui, mon poste de sénateur. Il me reste neuf ans d'ici l'âge de la retraite obligatoire, mais j'ai décidé que je ne pouvais consacrer à cette institution le temps qui, à mon avis, est nécessaire et que le moment est venu de céder la place à quelqu'un d'autre.

Tout d'abord, j'aimerais vous féliciter, Votre Honneur, de votre nomination. J'aimerais également féliciter le sénateur Fairbairn de sa nomination au poste de leader du gouvernement et le sénateur Lynch-Staunton de sa nomination comme chef de l'opposition. J'espère que ces nominations insuffleront au Sénat un esprit de coopération.

Même si je n'ai rien contre l'esprit de parti — c'est, en fait, la pierre angulaire de la politique, et je préférerais personnellement un Sénat élu —, je crois que le système de comités du Sénat en constitue le cœur et l'âme, tant pour ce qui est de son rôle en matière de législation qu'en matière d'investigation. Ce système ne peut bien fonctionner que si les sénateurs montrent la bonne volonté et la coopération qu'il faut pour mener à bien notre tâche.

Pendant plusieurs années, j'ai présidé le comité sénatorial permanent des finances nationales. Je pense qu'il était tenu compte de notre opinion dans les milieux économiques du pays. Nous avons publié plusieurs rapports sur l'efficacité et l'efficience des programmes et des ministères fédéraux. Les ministères visés ont, en grande partie, donné suite à ces rapports. Il est intéressant de noter que, même si nous examinons des ministères dont les budgets atteignaient plusieurs centaines de millions de dollars, les dépenses de notre comité n'ont jamais dépassé 100 000 \$ par an. Cela a été rendu possible grâce à l'entière collaboration des sénateurs, sans égard à leur allégeance politique. Il fut un temps où quatre anciens premiers ministres siégeaient au comité. Autant que je sache, pendant toutes ces années, il n'y a jamais eu de divergences d'opinions au sujet des questions politiques. Le comité était là pour faire son travail, et je crois qu'il l'a fait.

Honorables sénateurs, j'ai passé bien des années heureuses au Sénat. À mon avis, une nomination au Sénat du Canada est le plus grand honneur qu'on puisse conférer à un Canadien. Les sénateurs sont des gens dévoués et la plupart d'entre eux travaillent extrêmement fort. Ce n'est peut-être pas ce que les gens croient, mais les plus gros travailleurs sont souvent ceux qui ont des antécédents politiques.

Je voudrais exprimer mes remerciements au magnifique personnel du Sénat qui nous appuie avec tant de professionnalisme et de gentillesse. Je tiens également à remercier les nombreux amis que je me suis faits. Bon nombre ont pris leur retraite et d'autres, malheureusement, sont décédés.

À ceux que j'ai offensés, je leur présente mes excuses, non pas pour les positions que j'ai adoptées, mais pour mon incapacité à surmonter nos divergences avec la civilité qui est tellement indispensable au fonctionnement de la Chambre.

Je félicite les libéraux de leur victoire remarquable et j'espère que le Parti conservateur renaîtra! Tout comme Mackenzie King, j'estime qu'il est préférable que notre pays soit représenté par des partis de tous les horizons, des partis composés de personnes de toutes les convictions politiques et de toutes les régions.

**L'honorable Gildas L. Molgat (leader adjoint du gouvernement):** Honorables sénateurs, nous sommes témoins aujourd'hui d'un événement pas très fréquent. Il s'agit du départ d'un sénateur avant l'âge limite. Cette décision caractérise bien son auteur, Doug Everett, qui fait toujours ce qu'il considère être la chose à faire. Aujourd'hui, il estime que la chose à faire est de partir. En tant que vieil ami et collègue, je le regrette.

Le sénateur Douglas Everett a été nommé au Sénat le 8 novembre 1966, sur la recommandation du premier ministre Pearson. Les sénateurs de cette époque se font plutôt rares. Le sénateur Everett a été le premier sénateur du Manitoba nommé par M. Pearson, et c'était un excellent choix. À cette époque, il était inhabituel de nommer de jeunes personnes au Sénat et le sénateur Everett était le plus jeune à être nommé. Il avait 39 ans.

En dépit de son jeune âge, cependant, le sénateur Everett avait déjà une expérience étendue et variée. Il avait étudié un peu partout au Canada, à l'Université du Manitoba, à Osgoode Hall, à Toronto, au collège militaire Royal Roads, à Victoria. Il a été officier dans les marines canadienne et britannique, tout cela, je vous le rappelle, à un très jeune âge. Je pense qu'il était entré comme cadet-officier en 1943, et, si vous calculez, vous constaterez qu'il était effectivement très jeune.

Compte tenu de sa jeunesse, il avait aussi une expérience étendue du monde des affaires, puisqu'il avait été, entre autres choses, président-directeur général d'une grande société de Winnipeg. Au Sénat, et il en parlait un peu, il s'est consacré plus particulièrement au comité sénatorial permanent des finances nationales. Il a présidé ce comité chargé de mener plusieurs études importantes qui ont eu une incidence capitale sur l'évolution de la fonction publique et de l'administration au Canada.

Ses enquêtes pénétraient en profondeur dans le fonctionnement des divers ministères. Il avait suggéré que le comité examine chaque année en profondeur un ministère ou une partie de ministère. Il est aussi l'instigateur d'une autre addition au processus que je recommande à tous les comités et présidents de comité. Après que le comité eut publié son rapport — six, huit